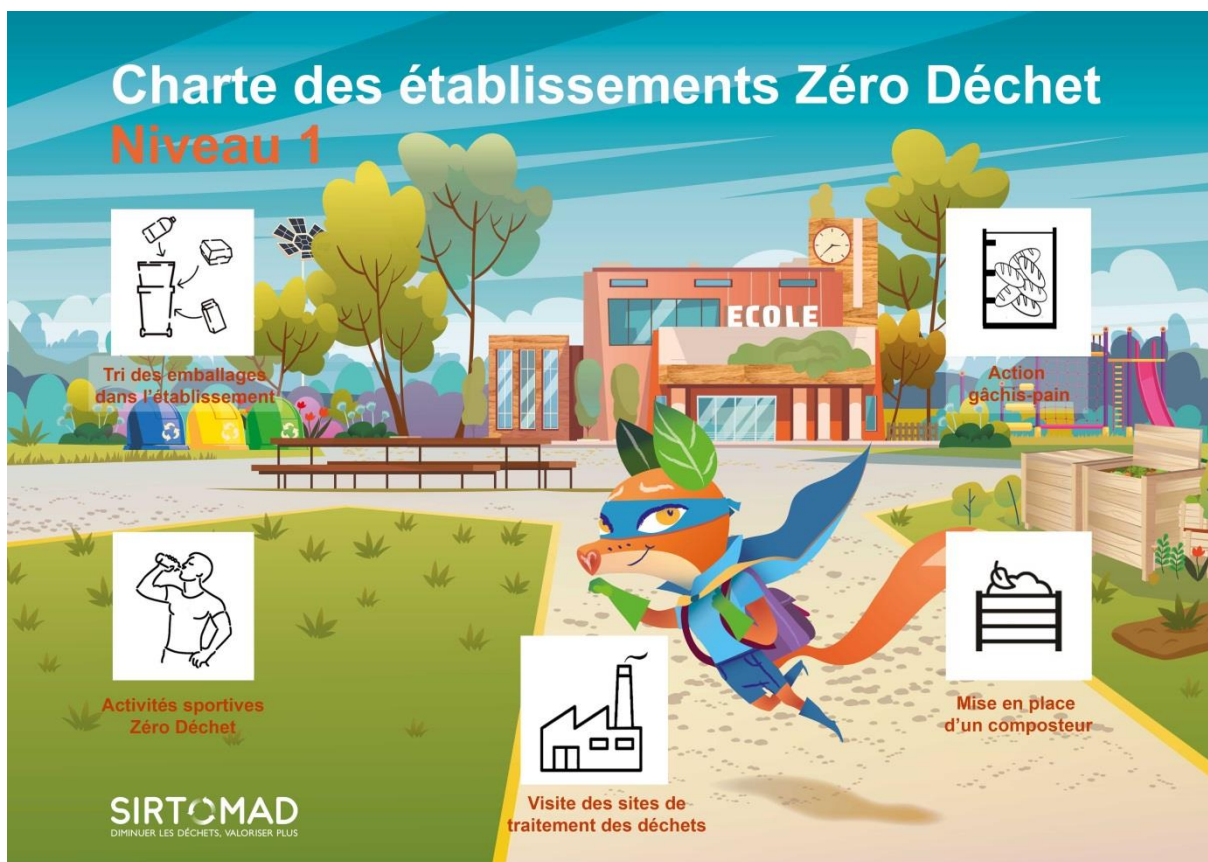


Charte des établissements « Zéro déchet » Élémentaires

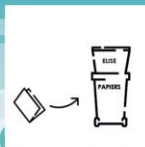
Le SIRTOMAD a souhaité proposer aux établissements une « charte des établissements Zéro Déchet », propre au SIRTOMAD et peu contraignante, comprenant 3 niveaux à atteindre dans 5 catégories différentes :

- Catégorie « Tri des déchets »
- Catégorie « Réduction des biodéchets »
- Catégorie « Lutte contre le Gaspillage alimentaire »
- Catégorie « Zéro Déchet en dehors de l'établissement »
- Catégorie « Evènements pauvre en déchets »



Charte des établissements Zéro Déchet

Niveau 2 - élémentaires



Tri des papiers dans l'établissement /
atelier papier recyclé



Plantations
pédagogiques



Collation
éco-responsable



Ramassage nature et atelier
enfouissement de déchets

TEMPS DE DÉCOMPOSITION DES DÉCHETS

2-4 JOURS	3-12 JOURS	1-2 ANS	5-10 ANS
10-100 JOURS	100-1000 JOURS	1000-10000 JOURS	10000-100000 JOURS



Pesée et caractérisation
des déchets de repas

SIRTO MAD
DIMINUER LES DÉCHETS, VALORISER PLUS

Charte des établissements Zéro Déchet

Niveau 3 - élémentaires



Tri des autres déchets
(piles, bouchons,
cartouches d'encre)



Paillage des
plantations



Manifestation
éco-responsable /
Olympiades



Exposition autour des déchets
et déterrement des déchets



Atelier recettes
à base de restes

SIRTO MAD
DIMINUER LES DÉCHETS, VALORISER PLUS

Catégorie « Tri des déchets »

Niveau 1 : Animations et mise en place du tri des emballages dans l'établissement.

Suite aux animations, l'établissement s'engage à mettre en place la récupération des emballages (bouteilles, briques, canettes, emballages de goûter, etc.) dans les classes et la salle des professeurs dans des corbeilles à part.

De son côté, le Sirtomad s'engage à fournir quelques sacs cabas tri si besoin.

Niveau 2 : Tri des papiers (projet ELISE) et réduction de la consommation de papiers

Tri des papiers : Le SIRTOMAD propose aux établissements scolaires du territoire une collecte spécifique des papiers (Société ELISE) : mise à disposition de bacs spécifiques avec une collecte avant ou après chaque vacance scolaire proposé. Ce projet est intégralement financé par le SIRTOMAD.

L'établissement s'engage à participer à ce projet, à mettre en place la récupération des papiers dans des cartons de ramettes et à les vider dans le bac Elise mis à disposition. D'autre part, il s'engage à utiliser autant que possible l'option Recto/Verso sur la photocopieuse.

Atelier papier recyclé : Le SIRTOMAD fournira tout le matériel nécessaire à la fabrication du papier recyclé (ouate de cellulose, éponges ...) L'animateur fera l'animation avec l'aide de l'enseignant ou de l'ATSEM afin de confectionner une feuille de papier pour chaque enfant.

Les feuilles pourront servir ensuite de support pour les cadeaux de fêtes des mères ou fêtes des pères.

Prévoir minimum deux heures pour l'activité.

L'enseignant et/ou l'ATSEM s'engagent à aider l'animateur.

Niveau 3 : Tri des autres déchets (piles, bouchons, cartouches d'encre, etc.)

L'établissement s'engage à récupérer les piles, cartouches d'encre, bouchons provenant de l'établissement et des foyers des élèves.

De son côté, le Sirtomad s'engage à fournir un récupérateur de piles.

Catégorie « Réduction des biodéchets »

Niveau 1 : Animation et mise en place d'un composteur

Suite aux animations, l'établissement (personnel enseignants et personnel de restauration) s'engage à composter ses déchets verts ou déchets de cuisine d'origine végétale (marc de café et filtres, sachet de thé, épluchures de légumes).

De son côté, le Sirtomad s'engage à fournir et à monter un composteur à l'établissement.

Niveau 2 : Création de plantations pédagogiques « zéro déchet » et utilisation du compost

L'établissement s'engage à faire des plantations (dans un espace jardiné ou dans des bacs) en réutilisant le compost du composteur

Niveau 3 : Paillage des plantations de l'école

Le Sirtomad s'engage à expliquer brièvement le rôle du paillage aux élèves (limitation des arrosages et des désherbages) et à fournir du broyat de branches à l'établissement pour qu'il puisse pailler ses plantations.

L'établissement s'engage à pailler les plantations avec les élèves.

Catégorie « Lutte contre le Gaspillage Alimentaire »

Niveau 1 : Animations et mise en place d'une action « gâchis' pain » à la cantine

Le Sirtomad s'engage à sensibiliser les élèves de l'établissement sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et plus particulièrement le gaspillage du pain, à travers une animation et le prêt d'un gâchis pain qui sera installé plusieurs jours, en fin de chaîne, dans la salle de restauration.

L'établissement s'engage à faire respecter aux enfants ce tri du pain non consommé, à afficher les résultats et à étudier les propositions éventuelles des animateurs (par ex : tranches de pain en fin de chaîne).

Niveau 2 : Caractérisation et pesées des déchets alimentaires de la cantine

Le Sirtomad s'engage à mettre à disposition un animateur qui sensibilisera le personnel de la cantine et un groupe d'élèves pour séparer et peser les déchets du repas.

L'établissement s'engage à afficher les résultats et à étudier les propositions éventuelles des animateurs (par ex : tranches de pain en fin de chaîne).

Niveau 3 : Ateliers recettes à base de restes

Le Sirtomad s'engage à mettre à disposition un animateur qui fera réfléchir les enfants sur des recettes à base de restes :

- Pain perdu
- Soupe
- Gratin de pâtes
- Beignets de purée
- Salade de fruits à base de fruits « gâtés », etc.

L'établissement s'engage à communiquer les recettes aux parents.

Catégorie « Evènements scolaires pauvres en déchets »

Niveau 1 : Activités sportives « Zéro Déchet »

L'établissement s'engage à sensibiliser les élèves pour qu'ils apportent une gourde ou une bouteille réutilisable lors des activités ou manifestations sportives.

Niveau 2 : Collations « Zéro Déchet »

L'établissement s'engage à sensibiliser les enseignants et les élèves à réduire les déchets lors des collations (utilisation de carafes ou gourdes, de gobelets, assiettes et des couverts réutilisables, de serviettes en tissu et de privilégier les préparations maison pour éviter les emballages).

Le SIRTOMAD s'engage à fournir 30 gobelets lavables à l'établissement.

Niveau 3 : Manifestations « Zéro déchet » (fêtes de l'établissement, kermesses, carnivals, etc.) et/ou Olympiades

L'établissement s'engage soit :

- à sensibiliser les enseignants et les élèves à réduire les déchets lors des manifestations organisées par l'établissement (installation de points tri, limitation des déchets comme détaillé dans le paragraphe ci-dessus, etc.).
- à mettre en place des Olympiades sur la thématique des déchets, avec l'aide du SIRTOMAD. Plusieurs épreuves ludiques (jeu de l'oie, mallette compostage, jeu du béret etc.) permettront aux équipes de se mesurer pour atteindre le meilleur score.

Catégorie « Les déchets en dehors l'établissement »

Niveau 1 : Visites de l'usine d'incinération ou du centre de tri

L'établissement s'engage à faire visiter aux élèves l'usine d'incinération et/ou le centre de tri et à leur faire répondre aux quizz préparés par le SIRTOMAD.

Le SIRTOMAD s'engage à offrir le transport jusqu'aux centres de traitement aux classes qui auront suivi les animations scolaires.

Niveau 2 : Opération « ramassage nature » et enfouissement des déchets

L'établissement s'engage à participer à une opération « Ramassage nature » avec l'accompagnement technique du SIRTOMAD.

Le SIRTOMAD s'engage à fournir aux élèves : des chasubles, gants, sacs d'ordures ménagères, sacs cabas (collecte sélective et verre) et de la communication.

A la suite du ramassage, les élèves s'engagent à enterrer dans la cour des déchets de différentes matières pour pouvoir suivre ensuite la vitesse de dégradation de chaque matière.

Niveau 3 : Exposition autour des déchets et déterrement des déchets

L'établissement s'engage à présenter le travail réalisé, en lien avec le SIRTOMAD, à travers des panneaux, sculptures à base de déchets, etc. afin de sensibiliser les familles.

L'établissement s'engage à déterrer les déchets, en lien avec le SIRTOMAD, pour observer la décomposition des différentes matières.

Charte des établissements « Zéro déchet »

Afin de sensibiliser les élèves à la réduction des déchets,

l'établissement
Adresse.....
.....
.....

S'engage à atteindre au minimum le niveau 1 de la charte des établissements « Zéro déchet », dans chaque catégorie, grâce à l'accompagnement du SIRTOMAD.

Chaque niveau peut être atteint en une ou deux années scolaires.

Nom du référent scolaire du projet.....
Téléphone.....
Mail.....

Le SIRTOMAD s'engage de son côté à remplir ses engagements mentionnés dans la charte.

Nom de l'animateur en charge du projet.....
Téléphone.....
Mail.....

Signature du SIRTOMAD

Signature de l'établissement